



EDITORIAL

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours vient de voir nommé à sa tête un nouveau Directeur en la personne de Jérôme BARATIER.

Deux anecdotes pour illustrer cette étape importante dans la vie de l'Agence. D'abord, Jérôme Baratier n'est que le troisième directeur d'une Agence quadragénaire preuve que l'outil a su creuser son sillon dans la durée. Ensuite, et pour la première fois, l'Agence est née avant son directeur, signe que la dynamique nouvelle doit s'appuyer sur l'histoire et l'ancrage qui constituent la force de l'Agence d'Urbanisme.

Dans ce cadre, l'ensemble de l'équipe proposera en 2008 à ses partenaires un *projet d'agence* afin de conforter l'implication de l'outil dans le développement du territoire.

Une agence proche des préoccupations des décideurs, une agence capable de favoriser l'émergence d'une vision partagée de l'avenir, une agence ouverte sur les mutations à l'oeuvre sur les territoires, tels sont les axes de travail qui seront déclinés et soumis à la validation des instances.



**3, cour 56, avenue Marcel Dassault
B.P. 601 - 37206 - Tours Cédex 3
Tél : 02 47 71 70 70
Fax : 02 47 71 70 99
atu@atu37.org**

Web : atu37.org



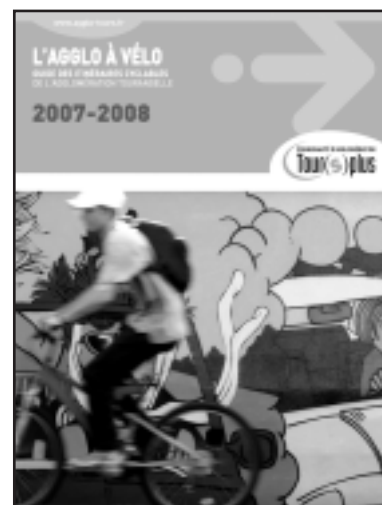
DES TRANSPORTS COLLECTIFS PLUS PERFORMANTS POUR L'AGGLOMÉRATION

Depuis plusieurs années, l'agglomération tourangelle s'est engagée dans une politique qui vise à améliorer ses transports publics. Après de nombreux aménagements de voiries, dont plusieurs kilomètres de couloirs réservés aux bus, les réflexions se sont portées sur une restructuration complète du réseau urbain. L'Agence d'Urbanisme a accompagné les services de l'Agglomération dans cette démarche en participant et en fournissant les données nécessaires pour une analyse socio-économique du tissu urbain. Le souhait de l'Agglomération est d'aller encore plus loin dans ce projet, avec la mise en place en 2013 d'une ligne de tramway sur les communes de Tours et de Joué lès Tours. L'Agence d'Urbanisme s'est impliquée dans la définition du tracé. Outre l'analyse socio-économique réalisée pour le projet de restructuration du réseau de bus, elle a participé à l'élaboration de l'itinéraire et des contraintes et enjeux qui lui sont liés.

La concertation préalable en cours est l'occasion de recueillir le sentiment de la population sur un projet d'ampleur pour l'agglomération. www.mobilitous.fr

Olivier Schampion
02.47.71.70.88
schampion@atu37.org

Les cartes de ce Vues d'Agence n° 39 sont consultables sur le site internet de l'Agence ([atu37.org/Actualités/Publications/Vues d'Agence n° 39](http://atu37.org/Actualités/Publications/Vues_d'Agence_n°_39)).



LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SE POURSUIVENT DANS L'AGGLOMÉRATION

Souhaitant rééquilibrer l'usage des modes de déplacements en ville, l'agglomération de Tours a élaboré en 2001, avec le concours de l'Agence d'Urbanisme, un schéma d'itinéraires vélos. Son élaboration s'est appuyée sur un diagnostic de la place du vélo dans l'agglomération, avec un recensement :

- des infrastructures existantes et projetées,
- des générateurs de flux par type,
- des points noirs «accidentogènes»,
- des lieux de stationnement,
- des contraintes, des pratiques...

Des sections sont aménagées chaque année par les communes, suivant un programme d'investissements partagé. Aujourd'hui, ce sont quelque 300 kilomètres d'itinéraires cyclables identifiés sur l'agglomération.

L'Agence d'Urbanisme est chargée de la mise à jour annuelle de la carte. L'édition 2007 vient de paraître.

Olivier Schampion
02.47.71.70.88
schampion@atu37.org



SCOT DU NORD-OUEST DE LA TOURAINE

Le territoire du Pays Loire Nature, composé des communautés de communes de Touraine Nord-Ouest, de Gâtine et Choisilles, et de Racan, s'est engagé dans une procédure d'élaboration de Schéma de Cohérence Territoriale en juin 2006, date de création du syndicat mixte du SCOT du Nord-Ouest de la Touraine. L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours a été retenue en qualité de maître d'oeuvre.

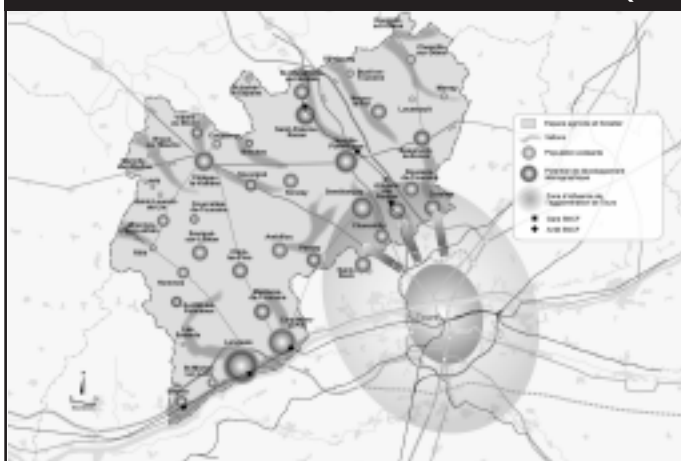
PÉRIMÈTRE DU SCOT



Conscients de la richesse naturelle et paysagère de leur territoire, mais également des pressions démographiques et résidentielles qui s'exercent sur cet espace gagné de plus en plus par la périurbanisation de l'agglomération tourangelle, les élus du territoire se sont mobilisés dans cette démarche de SCOT.

Un développement non maîtrisé, «au fil de l'eau», sur l'ensemble du territoire ne saurait être une réponse adéquate à leur volonté de préservation du cadre de vie. Ils retiendront dans le cadre du SCOT un projet ambitieux, harmonieux et durable en cohérence avec leur bassin de vie et les relations à l'agglomération.

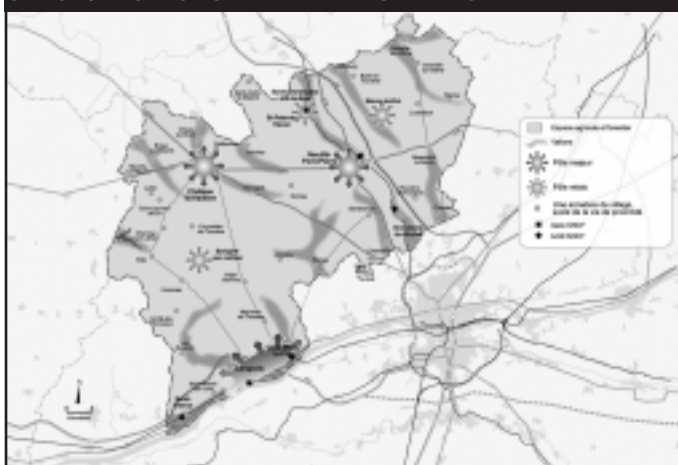
TENDANCE ACTUELLE PROJETÉE À 20 ANS SANS ACTION PUBLIQUE



Se sont affichés comme principaux enjeux de développement pour les 20 prochaines années :

- la préservation des espaces naturels et des paysages en lien avec la consommation foncière et les modèles d'urbanisation,
- la viabilité des modes de transports et le maillage du territoire en termes de déplacements,
- le maintien et le développement des activités économiques et leur organisation au sein du territoire.

UNE ORGANISATION SPATIALE MAÎTRISÉE ET DURABLE



Les élus ont ainsi opté pour un projet de territoire volontariste :

- Polariser le développement sur les communes les mieux desservies (réseaux routiers, gares...), les plus équipées (commerces, services, équipements), tout en définissant un réseau secondaire de pôles d'appui pour mailler le territoire.
- Préserver les espaces naturels et les paysages les plus remarquables, les espaces agricoles les plus productifs, en appuyant le développement touristique sur ces zones.

Thierry LASSERRE
02.47.71.70.78
lasserre@atu37.org

Les points clés de la démarche :

- Arrêt du périmètre, le 5 novembre 2003.
- Constitution du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Ouest de la Touraine, le 12 juin 2006.
- Démarrage des études et des réunions de travail thématiques, en novembre 2006.
- Présentation du diagnostic et des enjeux, le 15 février 2007.
- Concertation sur le diagnostic et les enjeux.
- Présentation d'un pré-projet de PADD aux élus du territoire, le 4 juillet 2007.
- Débat officiel sur les grandes orientations du PADD et validation de principe en comité syndical, le 5 septembre 2007.
- Réunion avec les personnes publiques associées, le 25 septembre 2007.
- Concertation sur le projet (sur la base d'une exposition).